



TÉLÉTRAVAIL et TÉLÉSANTÉ

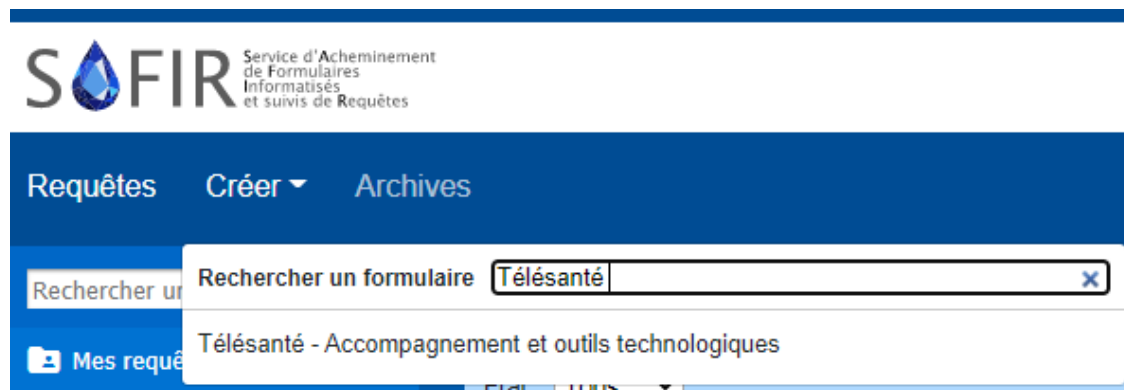
connectés à vos besoins

Fiche d'information | Télétravailleurs

Se faire accompagner dans l'intégration de la télésanté à sa pratique

Avant d'intégrer à sa pratique la modalité de télésanté, il est nécessaire de bien définir les besoins cliniques et technologiques. Le Centre de coordination de la télésanté (CCT), au sein de la Direction de la coordination de la mission universitaire (DCMU), accompagne les équipes cliniques dans l'analyse des besoins et l'acquisition des outils adéquats tels que des microphones, des casques d'écoute, des ordinateurs portables, etc.

Si vous avez besoin d'accompagnement ou d'outils technologiques en lien avec vos activités de télésanté, faites-en la demande par le biais d'une requête SAFIR. Les employés comme les gestionnaires peuvent soumettre cette requête.



Le schéma en annexe illustre les différentes étapes afin d'obtenir de l'accompagnement pour un service de télésanté.

À consulter

- Annexe 1 – Schéma illustrant une demande d'accompagnement pour un service de télésanté

Des questions?

N'hésitez pas à en parler avec votre gestionnaire.

Vous pouvez également soumettre vos questions à teletravail-telesante.ciusse-chus@ssss.gouv.qc.ca.

Annexe 1 – Schéma illustrant une demande d'accompagnement pour un service de télésanté

